
Renvoi au comité des Domaines nationaux de l'annonce de l'agent national du district de l'Aigle (Orne) des ventes des biens d'émigrés, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Domaines nationaux de l'annonce de l'agent national du district de l'Aigle (Orne) des ventes des biens d'émigrés, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 189;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15277_t1_0189_0000_8

Fichier pdf généré le 14/01/2020

c'est l'amour de la liberté, des lois; la haine pour la tyrannie, la pratique des vertus, qui dominent dans ce fertile pays.

J'assure à la Convention nationale que le département de l'Ain mérite tout son amour, comme elle a mérité par son énergie l'amour de toute la République.

Salut et fraternité.

Signé, BOISSET.

14

La société populaire d'Auxerre [département de l'Yonne] en témoignant des inquiétudes sur la mise en liberté de plusieurs individus sans principes, sans mœurs, correspondans et soutiens des émigrés, annonce, qu'au milieu même des dangers, son seul point de ralliement sera toujours la Convention nationale.

Mention honorable, insertion en entier au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (33).

La société populaire d'Auxerre écrit à la Convention que la mise en liberté d'une foule d'individus contre-révolutionnaires par théorie et par pratique, afflige les vrais patriotes; elle lui annonce qu'elle lui fera connoître les dangers que la liberté a courrus, en lui mettant sous les yeux les noms des contre-révolutionnaires de ce district qui ont obtenu la liberté, avec la liste de leurs crimes (34).

15

L'agent national du district de l'Aigle [département de l'Orne] écrit à la Convention nationale, en date du 4 de ce mois, qu'il a été vendu pendant la dernière décade pour 312 830 L de biens d'émigrés, dont l'estimation n'avait été portée qu'à 121 360 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Domaines nationaux (35).

16

Le conseil-général de Doubs-Marat [ci-devant Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs] écrit à la Convention nationale que les saints d'argent de cette commune ont été portés à la monnaie, et que ceux de bois s'en sont allés en fumée.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des Revenus nationaux (36).

17

La société populaire de Cherbourg [département de la Manche] annonce à la Convention nationale que les canonnières du bataillon de Cherbourg, en garnison à la Hague, ont fait déposer dans son sein, par un de leurs frères d'armes, une somme de 302 L 10 sols, montant de leur paye pendant cinq jours, pour la construction d'un vaisseau de ligne, dont le département de la Manche se propose d'augmenter la marine républicaine.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Marine (37).

La société populaire de Cherbourg fait part à la Convention nationale que les défenseurs de la patrie composant la compagnie de canonnières du bataillon de Cherbourg, en garnison à La Hague, n'ont pas plus tôt appris que la municipalité de leur commune avoit ouvert une souscription pour la construction d'un vaisseau de ligne, dont le département de la Manche veut augmenter les forces maritimes de la République, qu'ils se sont empressés de députer le citoyen Noyon, un de leurs frères d'armes, qui a remis dans le sein de la société populaire, en don patriotique, une somme de 302 L 10 s., montant de leur paye de cinq jours.

Cette société ajoute que cette somme a été déposée à la maison commune (38).

18

Les administrateurs du district de Broons, département des Côtes-du-Nord, annoncent que quinze numéros d'immeubles d'émigrés, estimés en total 62 840 L, ont été vendus 211 175 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Domaines nationaux (39).

19

La commission de l'organisation du mouvement des armées de terre, adresse à la Convention nationale copie de la lettre du général Pichegru, du 12 thermidor, contenant le récit de la belle action du citoyen Charmolue, dragon dans le sixième régiment.

Insertion au bulletin, et renvoi aux comités de Salut public et d'Instruction publique (40).

La commission de l'organisation du mouvement des armées de terre adresse à la Convention nationale copie de la lettre du général

(33) P.-V., XLV, 4.

(34) Bull., 16 fruct.; Ann. R.F., n° 274; M.U., XLIII, 285; Rép., n° 257, 258; J. Fr., n° 708; J. Univ., n° 1744.

(35) P.-V., XLV, 4.

(36) P.-V., XLV, 4.

(37) P.-V., XLV, 5.

(38) Bull., 17 fruct.; F. de la Républ., n° 428.

(39) P.-V., XLV, 5. Bull., 16 fruct.

(40) P.-V., XLV, 5.